



MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

POST DOCTORAT

UNIVERSITÉ D'AVIGNON
ET DES PAYS DE VAUCLUSE

**SERVICE COMMUN
UNIVERSITAIRE
D'INSERTION
ET D'ORIENTATION**

Campus centre-ville

Site Ste Marthe

74 rue Louis Pasteur

84029 AVIGNON CEDEX 1

Tél. + 33 (0)4 90 16 25 85

Fax. + 33 (0)4 90 16 25 86

scuio@univ-avignon.fr

<http://www.scuio.univ-avignon.fr>

TABLE DES MATIERES

GENERALITES	P.3
LES POST-DOCS INDUSTRIELS A L'INRIA	P.4
LE VIE	P.4
RENSEIGNEMENTS	P.4
GUIDE DES FINANCEMENT	P.4

POST-DOCTORAT :

Le docteur en post-doctorat effectue un **travail de recherche** au sein d'un laboratoire français ou étranger, dans une université ou dans un organisme de recherche public. Son contrat est un **CDD de droit public** qui peut varier entre **6 mois** et **2 ans**.

Généralités:

Avoir réalisé un post-doc est de plus en plus demandé pour faire une carrière dans la recherche publique. Il peut être valorisé comme **une expérience scientifique** et **une expérience humaine et culturelle**. Il est une preuve d'**autonomie**, de **transversalité** et de **partage des connaissances**. Pour réussir son post-doc, celui-ci doit avant tout s'inscrire dans un **projet professionnel**. Demandez-vous si les activités du laboratoire pour lequel vous postulez correspondent à votre parcours scientifique et personnel.

Renseignez-vous sur :

- les publications et la durée moyenne d'une thèse (indice sur le dynamisme du laboratoire)
- les types de financement
- l'équipe

Lors de l'entretien, n'hésitez pas à demander :

- le salaire
- les couvertures sociales
- le type de visa et le coût de la vie pour un post-doc à l'étranger

Il existe différentes aides postdoctorales : des bourses nationales, européennes, francophones, des conventions bilatérales ou à caractère international. De nombreuses institutions publiques et entreprises privées proposent des financements postdoctoraux. Les principaux organismes officiels sont le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, les régions et le CNRS.

Le Volontariat International Scientifique-chercheur s'adresse aux étudiants et aux jeunes diplômés désirant effectuer un projet de recherche à l'étranger. Le volontaire est affecté dans un laboratoire ou un institut de recherche public à l'étranger, dans un institut de recherche français opérant à l'étranger, ou dans un organisme international de recherche dont la France fait partie. La recherche de l'établissement d'accueil revient au volontaire. La candidature se fait auprès du [CIVI](http://www.civiweb.com/default.asp?action=ressources&rub=stat&art=alv_rech_scientifiqueschercheurs). Le financement peut se faire soit par la structure d'accueil, soit par une entreprise française « mécène », intéressée à financer son projet de recherche. Informations : http://www.civiweb.com/default.asp?action=ressources&rub=stat&art=alv_rech_scientifiqueschercheurs

Les post-docs industriels à l'INRIA :

L'[INRIA](http://www.inria.fr) a mis en place depuis quelques années le concept de « post-doc industriel », qui est cofinancé par l'institut et par l'entreprise. Il est destiné aux jeunes chercheurs ayant préparé leur thèse dans l'un des projets de recherche de l'institut. Informations : http://www.inria.fr/travailler/jeunes_chercheurs/index.fr.html

Le VIE :

Une expérience postdoctorale à l'étranger dans le privé est un signe de **mobilité géographique** et de **maitrise de langues étrangères**, qualités appréciées et recherchées par les entreprises. Si vous souhaitez réaliser une première expérience à l'étranger, pensez au **Volontariat International en Entreprise**. Le volontaire international effectue une mission professionnelle au sein d'une entreprise française à l'étranger durant une période modulable de 6 à 24 mois. Ces entreprises sont à la recherche de **compétences** et de candidats motivés à **l'esprit d'initiative**. 88% des volontaires ont un niveau bac +5 ou plus (renseignements sur les sites du [CIVI](http://www.civi.fr) et d'[Ubifrance](http://www.ubifrance.fr)).

RENSEIGNEMENTS :

Site du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche :

<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid20185/doctorat.html>

Site de l'Emploi scientifique en France :

<http://www.emploi-scientifique.info/>

Site du CNRS :

<http://www.cnrs.fr/fr/travailler/concours.htm>

Site de l'Association la Guilde des jeunes chercheurs :

<http://guilde.jeunes-chercheurs.org/Alire/guide/apres/apresse6.html>

Site de l'Association Bernard Gregory :

<http://www.abg.asso.fr/>

GUIDE DES FINANCEMENTS :

Site de l'Association iEDU :

<http://www.iedu.asso.fr/index.php>

Site de l'ANDES :

<http://www.andes.asso.fr/> ; <http://financements.andes.asso.fr/>